

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 03913

Numéro SIREN : 915 021 182

Nom ou dénomination : 4Tech Care

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2023 sous le numéro de dépôt 5678

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES

DU 26 janvier 2023

Le Vingt-six janvier deux mille vingt-trois, à 14H00, à Allauch

L'associé unique de la société 4Tech care, Société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, se sont réunis en assemblée générale ordinaire après avoir été régulièrement convoqués par le Président.

Associé unique :

- Rémy Roulier représentant la société FGRA SAS

Monsieur Rémy Roulier préside l'assemblée. Il constate que l'ensemble des associés présents ou se faisant représenter est propriétaire de 100 parts sociales, que le quorum exigé par les statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Il tient à la disposition des associés les pièces suivantes :

- Avis de réception des lettres de convocation envoyées aux associés le 15 décembre 2022
- texte de la résolution soumise aux associés.

Il rappelle que l'assemblée doit délibérer sur la question suivante : fixation de la rémunération du Président.

Résolution unique

L'assemblée décide que le Président / gérant ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat, et ce jusqu'au 31 décembre 2023 inclus, date de la clôture du premier exercice social.

L'assemblée adopte cette résolution par 1 « pour » sur 1.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 14h15.

Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède, qui, après lecture aux associés présents, a été signé par le président de séance.

Fait à Allauch le 26 janvier 2023.

Signature du président de séance

Rémy Roulier
Président

